



## Licenciement économique salariée âgée

Par **meline22**, le **24/01/2015** à **00:31**

Bonjour

Pharmacienne adjointe depuis 9 ans dans la même officine, je viens d'être licenciée pour raison économique, deux mois après la vente de l'entreprise. La nouvelle titulaire a privilégié les critères de qualités professionnelles pour me choisir. Je suis pourtant la plus ancienne, la plus âgée (56 ans contre 37) et aussi la seule à avoir encore un enfant à ma charge. Je précise qu'elle ne me connaît pas et je n'ai jamais eu de souci avec mon ancienne patronne. Cette situation ne ressemble-t-elle pas à un licenciement abusif voire même discriminatoire?  
Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **24/01/2015** à **09:24**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)